

Montargis, le 18 septembre 2023

Mesdames, Messieurs,

J'ai l'honneur de vous inviter, en votre qualité de délégué de votre collectivité au Syndicat Mixte pour la gestion du CFA EST-LOIRET, à participer à la réunion qui aura lieu le **mercredi 27 septembre 2023 à 18h00**, au **14, rue des frères Lumière à Villemandeur**.

L'ordre du jour sera le suivant :

1. Validation du Compte Rendu du 24 mai 2023
2. Résultats « Diplômes 2022-2023 »
3. Situation budgétaire fin août
4. Point projection 2023-2024
5. Tarification : Formation continue – Location salle.
6. Convention de dématérialisation avec la préfecture.
7. Convention E2C.
8. Adhésion AGAFOR.
9. 50 ans du CFA
10. Points délégation.
11. Questions diverses.

En cas d'indisponibilité, je vous rappelle que vous devez informer votre suppléant pour qu'il puisse représenter votre collectivité.

Le pouvoir ci-dessous est à remplir si aucun des 2 représentants de votre commune ne peut participer à cette réunion.

Je vous prie de croire, Mesdames, Messieurs, à l'assurance de ma considération distinguée.

Le Président,
Philippe MOREAU

SYNDICAT MIXTE POUR LA GESTION DU
CFA EST-LOIRET
35 Avenue Gaillardin
45200 MONTARGIS
Tél. : 02 38 98 05 92 - Fax : 02 38 93 83 82
<http://cfa-montargis.com>

----- partie à retourner au CFA EST-LOIRET -----

POUVOIR : Je soussigné _____ commune : _____
donne pouvoir à M. ou Mme _____ commune : _____

- de me représenter à la réunion du 02/03/2023
- de prendre part à toutes les délibérations et d'émettre tous votes et signer tous documents